

Monsieur Patrick PERREARD
Monsieur le Président
Terre Valserhône l'Interco
35 rue de la Poste – Châtillon-en-Michaille

01 200 VALSERHONE

Présidence
Ref : PG/DG/075-2025
A l'attention de : Solène GAMBIER / Nabyl SAIDI

Bourg-en-Bresse, le 17/11/2025

Objet : Avis modification de droit commun n°4 du PLUiH

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 6 octobre concernant le dossier de modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat.

Je vous remercie pour votre sollicitation et je vous informe après avoir pris connaissance du dossier, que je n'ai pas d'observations particulières à formuler.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pierre GIROD
Président

